



Bovins de boucherie

## Alimentation à la dérobée de veaux de boucherie



Par : Alain Fournier, agronome, M.Sc.  
Conseiller en productions laitière et bovine  
MAPAQ, Région Centre-du-Québec

<http://www.agr.gouv.qc.ca>

Pour commentaires : [alain.fournier@agr.gouv.qc.ca](mailto:alain.fournier@agr.gouv.qc.ca)

et

Dany Cinq-Mars, agronome, Ph.D.  
Conseiller en alimentation et nutrition  
MAPAQ, Direction des services technologiques

<http://www.agr.gouv.qc.ca>

Pour commentaires : [dany.cinq.mars@agr.gouv.qc.ca](mailto:dany.cinq.mars@agr.gouv.qc.ca)

Produit le 11 mars 2002

L'alimentation à la dérobée est réalisable à partir d'un mélange de grains ou à l'aide de fourrages de première qualité comme de l'ensilage ou du pâturage à raison d'un taux de chargement variant entre 15 et 25 veaux par hectare de pâturage. Un taux de conversion variant entre 5 à 10 kg de grains par kg de gain est atteignable lorsque la qualité ou la quantité de fourrage reste limitée pour les vaches allaitantes. Lorsque des fourrages de bonnes qualités sont fournis en quantité adéquate, on doit s'attendre à un taux de conversion plus élevé.

L'accès aux aliments par les veaux est généralement facilité par une barrière ou un fil électrique permettant le passage des veaux tout en restreignant l'entrée des vaches. De plus, la mangeoire doit permettre un espace de 3 à 4 pouces par veau pour réduire la compétition. Il faut également voir à localiser la mangeoire près des lieux fréquentés par les vaches comme des points d'eau, des points d'ombrage ou les lieux où sont situés les minéraux et le sel. Le prix des veaux et du gain additionnel, le coût des aliments, la disponibilité des fourrages, la main-d'œuvre disponible et le taux de conversion alimentaire des veaux (kg d'aliments servis par kg de gain) ont un impact important sur l'intérêt économique à pratiquer ou non une telle alimentation. Il est important de ne pas

recommander cette pratique à toutes entreprises vaches-veaux car chaque situation est différente et requiert une analyse approfondie avant d'en conseiller l'utilisation.

Les études démontrent une hausse de 10 à 27 kg (22 kg ou 60 lb) de poids au sevrage, quand on a recours à une telle pratique. De même, les veaux ayant été alimentés à la dérobée subissent un stress alimentaire moins important au sevrage se traduisant par une faible perte de poids et moins de morbidité et de mortalité entre le sevrage et le début en parc d'engraissement. Parallèlement, les veaux s'habituent plus rapidement à la ration du parc d'engraissement que les veaux n'ayant pas accès à une alimentation solide avant le sevrage.

Les veaux alimentés de cette façon sont généralement plus uniformes que les veaux non alimentés à la dérobée. Cependant, du point de vue génétique, il devient plus difficile de distinguer les bonnes laitières du troupeau des moins bonnes vaches lorsqu'on utilise une alimentation à la dérobée. De plus, pour l'entreprise vache-veau, qui garde ses veaux à forfait chez un engraisseur, le gain additionnel produit par une alimentation aux grains tend à disparaître en finition comparé à des veaux qui n'y ont pas accès avant le sevrage. Néanmoins, il semble qu'une alimentation à la dérobée à partir de fourrages n'occasionne pas ce phénomène.

Les résultats anticipés avec ce mode d'alimentation varient selon :

- La quantité de lait produit par la vache allaitante; plus la quantité de lait est faible, plus l'alimentation à la dérobée donne de bons résultats.
- Lorsque la qualité et/ou la quantité des fourrages est limitée pour les vaches allaitantes, le sevrage hâtif peut s'avérer une option intéressante, si on a accès à des aliments solides à prix abordables.
- Les veaux issus de vaches primipares qui donnent moins de lait que des vaches adultes profitent davantage de ce type d'alimentation.
- Les animaux à plus forts potentiels génétiques bénéficient davantage d'une alimentation à la dérobée.

- Plus l'écart entre les besoins nutritifs et les apports fournis par le lait des vaches s'accroît, comme par exemple à la fin de la saison de paissance et/ou lorsque le veau est plus âgé, plus les avantages de l'alimentation à la dérobée se matérialisent.
- Les veaux nés à l'automne ou à l'hiver dépendent plus du lait de leur mère car il n'ont pas accès au pâturage. Par conséquent, ils bénéficieront d'une alimentation supplémentaire.

C'est essentiel de ne pas trop compliquer le mélange de grains servi aux veaux. L'utilisation maximale de deux grains avec une source de suppléments protéiques suffisent généralement. L'addition de minéraux, contenant du sélénium ainsi que du sel, est essentielle pour permettre au veau d'exprimer son potentiel. Les minéraux cubés sont mieux consommés et ont donc moins tendance à s'accumuler au fond de la mangeoire que les minéraux en poudre. Leur usage dans ce type de mélange de grains représente un avantage. La ration devrait contenir aux alentours de 16 % de protéines pour des jeunes veaux de 150 à 250 kg de poids et 14 % de protéines pour des veaux de 250 kg et plus (tableau 1).

**Tableau 1 Besoins en nutriments sur une base sèche pour des veaux de boucherie (0,9 kg de gain par jour) selon trois strates de poids<sup>1</sup>**

	200 kg	250 kg	300 kg
Protéine brute (%)	16,6	14,9	13,6
EN <sub>e</sub> (Mcal/kg)	1,45	1,46	1,46
EN <sub>g</sub> (Mcal/kg)	0,86	0,87	0,87
Calcium (%)	0,47	0,43	0,40
Phosphore (%)	0,26	0,26	0,26
Magnésium (%)	0,15	0,15	0,15
Sel (%)	0,3	0,3	0,3
Sélénium (ppm)	0,3	0,3	0,3

<sup>1</sup> Conseil boeuf

Il reste préférable de rouler l'orge ou le blé pour atteindre une meilleure performance. Par contre, une mouture trop fine est à éviter en raison des problèmes d'acidose et d'indigestion que cela peut entraîner. Puisque le veau, à cet âge, mastique mieux certains grains comme le maïs ou l'avoine, leur traitement devient moins essentiel. Un mélange de blé ou d'orge avec de l'avoine demeure une bonne pratique, car l'avoine réduit les risques d'acidose et d'indigestion chez les jeunes veaux et demeure un aliment savoureux et apprécié. Le mélange ne doit pas être poussiéreux car les ruminants n'aiment généralement pas ce genre de texture et ceci accroît les risques d'indigestion.

On ne devrait pas servir plus de 1 à 1,5 % du poids vif du veau, en grains, par jour, soit 2,5 à 3,75 kg/jour pour un veau de 250 kg. Cependant, un excès de grains entraîne un dépôt de matière grasse sur l'animal. Cette situation n'est pas souhaitable car ces veaux ne sont pas appréciés par les acheteurs et démontrent une moins bonne efficacité en parc d'engraissement. Le mélange de grains doit être introduit graduellement sur une période de 2 semaines, avec pas plus de 0,25 kg par tête pour les premiers jours. À l'instant où l'on constate que la plupart des veaux consomment le mélange, on peut augmenter la ration de 0,25 à 0,5 kg/veau à chaque trois jours jusqu'à l'atteinte de la quantité désirée. L'observation continue des veaux durant cette période d'adaptation à une alimentation solide est essentielle. Lorsque la quantité de grains est importante, éviter de laisser la mangeoire vide trop longtemps afin de prévenir les problèmes d'acidose chez les veaux trop gloutons. Quelques rations sont proposées au tableau 2 pour deux strates de poids différentes avec un mélange de grains à base d'orge et d'avoine ou d'avoine et de maïs.

**Tableau 2 Mélanges de grains recommandées, en kg pour rencontrer les besoins de deux strates de poids de veaux (0,9 kg de gain par jour)**

	150 à 250 kg (330 à 550 lb)		250 à 350 kg (550 à 770 lb)	
Avoine	530	540	565	583
Orge	-----	360	----	400
Maïs-grain	340	-----	380	-----
Tourteau de soya	110	80	38	-----
Minéral *	14	14	12	12
Chaux	6	6	5	5

\* Minéral contenant du sel, du magnésium, du sélénium et contenant deux fois plus de calcium que de phosphore.

## Références

**Hurst, Roy. 1999.** Creep feeding beef calves. Agfact A2.5.4, NSW Agriculture.

<http://www.agric.nsw.gov.au/reader/1070>

**Hand, Rob. 1998.** Creep feeding calves. Alberta Agriculture, Food and Rural Development.

[http://www.agric.gov.ab.ca/agdex/400/400\\_50-4.html](http://www.agric.gov.ab.ca/agdex/400/400_50-4.html)

**Lardy, Greg and Poland, Chip. 1997.** Creep Feeding calves. North Dakota State University. NDSU Extension service. <http://www.ag.ndsu.nodak.edu/drought/ds-11-97.htm>

Nutrient requirements of beef cattle. 1996. National research council. p.242. Effects of processing treatments (p.133).

**Saint-Arnaud, Hilaire 1989.** Alimentation des bovins de boucherie. Direction de la formation à distance. p.178.